

FICHE 1: PILOTAGE NATIONAL

- **PILOTAGE NATIONAL**

L'académie de Lille est désignée académie pilote au niveau national et est chargée de définir les modalités d'organisation de l'examen.

Conformément aux directives ministérielles relatives à l'organisation des brevets de techniciens supérieurs, l'académie pilote est responsable :

- de la constitution des jurys,
- de l'organisation des corrections et des interrogations,
- de la convocation des candidats,
- de l'établissement des listes d'émargement, des procès-verbaux et des relevés de notes.

La vérification de la conformité des candidatures et l'établissement des diplômes et statistiques restent à la charge de l'académie d'origine.

Le recteur de chaque académie rattachée déterminera le nombre de centres d'examen à ouvrir et en informera l'académie de Lille dans les meilleurs délais.

- **ÉVALUATIONS**

Les grilles d'évaluation proposées au format numérique pour l'évaluation et la notation des candidats, doivent être commentées, imprimées à l'issue des interrogations et signées.

Pour information, les grilles d'évaluation seront disponibles sur l'espace documentaire disponible pour chaque centre de formation à l'adresse suivante : <https://eid22.ac-lille.fr>

Chaque commission procédera à une harmonisation des notes à l'issue des interrogations.

En aucune façon, les candidats n'auront connaissance de leur note avant la publication officielle des résultats de l'examen.

- **CORRECTIONS**

La correction des écrits de l'épreuve E4 sera organisée **le mercredi 26 mai 2021**, au Lycée Gustave Eiffel d'Armentières, à partir de 8h30.

- **DÉLIBÉRATION**

Si les conditions sanitaires le permettent, le jury de délibération se tiendra **le jeudi 8 juillet 2021, au Lycée Gustave Eiffel d'Armentières, à 14h00.**

Dans le cas contraire, le jury de délibération se tiendra **par visioconférence, le jeudi 8 juillet 2021, à 14h00.**

Le lien de connexion parviendra de façon individuelle à chaque membre de la commission.